



Académie de LILLE 2019

PLP CPE Certifié

5 juin 2019 6 juin 2019 le 4 juin 2019

changement de date

Nom :

Prénom

Date de naissance : / /

Adresse personnelle

.....

.....

.....

Mail :

Etablissement :

.....

.....

.....

Echelon

Date de passage : ... / ... /

Vos commissaires paritaires Action&Démocratie
Stéphane Avril, Mélika Dierendonck, Julie
Kielbaciewicz, Franck Lyoen, Laurence Potier,
Muriel Vandeville, Sylvie Vinsard, Farid Yahiaoui

Merci de compléter et de l'envoyer
accompagné **d'une enveloppe
timbrée** à votre adresse à :

Action et Démocratie LILLE
48 Rue Gabriel Fauré
59130 Lambersart

ou par mail ad.aclille@gmail.com
sylvie.vinsard@gmail.com

Avancement de Grade à la Hors- Classe

au 1^{er} septembre 2019

Calcul du barème

1. Valeur professionnelle

(prise en compte des notes au 31.08.2016)

- Avis du chef d'établissement
 - Très satisfaisant (20% maxi)
 - Satisfaisant
 - A consolider

- Avis des inspecteurs
 - Très satisfaisant (20% maxi)
 - Satisfaisant
 - A consolider

2. Ancienneté dans la plage d'appel

examinée au 31.08.2019

Echelon (voir tableau)/160

Note/160

Valeur professionnelle émis par le Recteur

Lors d'une commission et validée à l'issue de la CAPA

- Excellent 145 pts
- Très satisfaisant 125 pts
- Satisfaisant 105 pts
- Défavorable 95 pts

Barème connu après CAPA

Total /305



Action et Démocratie 1^{er} syndicat des PLP

Accès à la hors-classe des : PLP, CPE et des Certifiés

Barème de l'Ancienneté dans la plage d'appel

Points échelons au 31.08.2019

Echelons	9 ^{ème} +2 ans	9 ^{ème} +3	10 ^{ème}	10 ^{ème} +1	10 ^{ème} +2	10 ^{ème} +3	11 ^{ème}	11 ^{ème} +1	11 ^{ème} +2	11 ^{ème} +3	11 ^{ème} +4
Durée	0	1an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Barème	0 pt	10	20	30	40	50	60	70	80	100	110 pts

Echelons	11 ^{ème} +5	11 ^{ème} +6	11 ^{ème} +7	11 ^{ème} +8	11 ^{ème} +9 et plus
Durée	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans et plus
Barème	120	130	140	150	160 pts

Remarques

Les avis des chefs d'établissements devront être communiqués avant le 4 avril 2018.
« **A titre exceptionnel**, une opposition à la hors classe pourra être formulée et elle fera l'objet d'un rapport transmis à l'intéressé »

10% des promouvables par échelon pourront avoir un avis excellent.
45% des promouvables par échelon pourront avoir un avis très satisfaisant.

Le barème final sera constitué de la somme du barème de l'échelon et de l'appréciation du Recteur soit un barème maxi de 305 pts et un barème mini de 95 pts.

Disparition de la bonification ZEP ce qui permettait précédemment à des collègues étant au 10^{ème} échelon d'être promus

Disparition de la bonification bi admissible

Toujours pas de bonification pour les collègues TZR ni les collègues étant Meilleur Ouvrier de France (MOF)

Période d'évaluation du 1^{er} au 15 avril 2019
Période de consultation des avis sur i-prof à partir du 30 avril 2019

